



POSTULAT

Auteur Marco Schnydrig, Christian Gasser, Daniela Pollinger et André Imstepf, SVPO
Objet Accélérer le déploiement de la fibre optique pour renforcer la numérisation
Date 17/03/2023
Numéro 2023.03.091

La transformation numérique est l'une des plus grandes opportunités et l'un des plus grands défis de notre époque. La manière dont nous la concevons marquera durablement l'avenir de notre région. C'est dans cette logique que les communes du Haut-Valais ont créé en 2009 la société DANET Oberwallis AG, qui s'occupe du déploiement de la fibre optique dans la partie germanophone du canton. L'objectif autoproclamé de DANET Oberwallis AG est d'équiper le Haut-Valais d'un réseau de fibre optique couvrant l'ensemble du territoire. Un coup d'œil sur le déploiement actuel montre toutefois que la formulation «couvrant l'ensemble du territoire» désigne en premier lieu la desserte des communes de plaine. Ainsi, l'extension de la fibre optique n'est actuellement prévue ni dans les communes du Mattertal (St. Niklaus, Grächen, Randa, Täsch, Zermatt), ni dans les communes de montagne comme Bürchen, Visperterminen ou Riederalp.

Or pour rester attractive, une commune de montagne doit disposer d'un internet rapide. La pandémie et l'avènement de nouvelles formes de travail telles que le «home office» l'ont notamment démontré. Il est donc nécessaire de raccorder immédiatement toutes les communes à la fibre optique. Il s'agit de ne pas pénaliser les populations des communes de montagne et des vallées latérales!

Conclusion

Le Conseil d'État est invité à accélérer le déploiement de la fibre optique et à veiller à ce que toutes les communes soient rapidement raccordées. À l'ère de la numérisation et du télétravail, le lieu de résidence ne doit plus jouer de rôle.